



**Documents à retourner avant le 15 mai 2019**  
 ACAL 32 – 94 rue Nationale – 32700 LECTOURE  
 Contact : 05.62.28.70.85 –  
[forum.habitat.lomagne@gmail.com](mailto:forum.habitat.lomagne@gmail.com)

**IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Raison sociale : ..... Siret : .....  
 Nom commercial : ..... TVA intracommunautaire : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville .....  
 Téléphone : ..... Téléphone mobile : .....  
 E-mail : .....@.....

Personne responsable du dossier	Nom :	Tél :	E-mail
Personne responsable du stand	Nom :	Tél :	E-mail :

**ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE :**

Domaine d'activité de l'entreprise : .....  
 Articles exposés : .....

**VOTRE RÉSERVATION :**

**Emplacement :**

Stand intérieur avec électricité

**2 stands maximum par exposant**

Dénomination	Quantité (selon disponibilité)	Prix Unitaire	Prix Total
• STAND 6.50 m2	1 ou 2	325	
• STAND 6.80 m2	1 ou 2	340	
• STAND 7.00 m2	1 ou 2	350	
• STAND 7.20 m2	1 ou 2	360	

**OPTION DE COMMUNICATION**

**150 €** pour l'apparition sur tous les supports de communication. Merci de transmettre vos logos à l'entreprise DUCKPRINT pour les différents supports (flyers, bâches, affiches...).

**La présente demande ne sera prise en compte qu'accompagnée de vos 2 règlements par chèques libellés à l'ordre de l'Acal avant le 15 mai 2019**

- 1 acompte de 50 % à l'ordre de l'ACAL encaissé à l'inscription
- 1 représentant le solde à l'ordre de l'ACAL encaissé après le salon

-----  
**Tout dossier incomplet ou non accompagné des règlements ne fera l'objet d'aucun traitement et sera renvoyé à son expéditeur.**

## Règlement particulier

### 1. Dispositions générales

La 2<sup>de</sup> édition du Forum de l'Habitat et de la Déco de la Lomagne est organisée par l'Association des Commerçants, Artisans et professions libérales de Lectoure (ACAL32) et Fleurance Action. Elle se déroulera les 15 et 16 juin 2019 à la salle Omnisport à Lectoure (ancien Point Vert). Le Forum a pour objet de promouvoir les entreprises, artisans, et commerçants de la Lomagne Gersoise. Elle est ouverte à tous les exposants, acceptant d'offrir aux visiteurs, une qualité loyale de marchandises, de services et de prix.

Les visiteurs auront accès au salon le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Les exposants pourront accéder à leur stand à partir de 9h. En cas de forces majeures, seul l'organisateur se réserve le droit de modifier ces dates et horaires.

### 2. Admission

Le Forum de l'Habitat et de la Déco de la Lomagne est ouvert à tous les artisans, entreprises du bâtiment et commerçants légalement déclarés et inscrits au registre du commerce ou au répertoire des métiers.

### 3. Paiement

2 chèques doivent obligatoirement être joints à la demande d'admission : 1 acompte de 50% qui sera encaissé dès validation de l'inscription et 1 représentant le solde à régler qui sera encaissé après le Forum lors de l'envoi de la facture.

Tout dossier incomplet ou non accompagné des règlements ne fera l'objet d'aucun traitement et sera renvoyé à son expéditeur

En cas de désistement dans les 15 jours qui précède la manifestation ; l'acompte versé restera acquis à l'ACAL à titre d'indemnité.

### 4. Attribution des emplacements

Dès leur arrivée, les exposants doivent se présenter à l'accueil du Forum pour s'enquérir de la situation de leur emplacement définitif.

L'installation des exposants est prévue à partir du vendredi 14/06 à 9h et ceux jusqu'à 18h. Les stands disposent de l'électricité.

### 5. Aménagement des stands et emplacements

Les exposants prennent les emplacements et les stands dans l'état où ils se trouvent et sont tenus de les laisser dans le même état.

Les exposants sont tenus responsables des dégradations ou transformations de toutes natures causées par leur fait.

Ils s'engagent à remettre à leurs frais, les lieux dans leur état initial, ou à défaut, rembourser à l'ACAL les dépenses engagées en leur lieu et place.

En outre il convient d'observer les prescriptions suivantes :

- Il est strictement interdit de fermer les stands d'angle, de peindre les poteaux, les cloisons ainsi que de punaiser ou de coller de l'affichage sur les cloisons.
- Aucun dépassement de stand n'est toléré dans les allées.

### 6. Démontage des installations

L'enlèvement du matériel et des produits exposés, ainsi que le démontage des stands ne pourront commencer que le dimanche à 18h. Les emplacements des stands devront être rendus libres au plus tard le lundi 17/06 à 12h.

### 7. Assurances

L'ACAL souscrit une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile en tant qu'organisateur. Les dommages d'incendies, dégâts des eaux, détériorations résultant d'un fait accidentel causé aux biens des exposants et mettant en cause la responsabilité de l'organisateur, sont couverts par ladite police. Celle-ci couvre durant toute la durée d'exposition délais d'installation et d'enlèvement compris (un jour avant l'ouverture, un jour après la fermeture).

De son côté, l'exposant doit souscrire un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers en sa qualité d'exposant.

L'organisateur décline toute responsabilité à l'égard de ces risques. En cas de sinistre de quelque nature que ce soit, l'exposant déclare renoncer à tout recours.

## ENGAGEMENT

- L'exposant déclare avoir pris connaissance du règlement particulier du Forum, joint au présent bulletin d'inscription.
- L'exposant s'engage à participer au Forum, sous réserve d'admission par les organisateurs, et à se conformer aux prescriptions du règlement général, joint au présent bulletin d'inscription.
- L'exposant s'engage expressément :
  1. A n'exposer que les articles ayant un rapport réel avec l'objet de son activité déclarée dans le dossier
  2. A maintenir son stand ouvert pendant les horaires d'ouverture du Forum avec une personne présente
  3. A ne procéder au démontage qu'à partir du dimanche 18h.
- Un acompte correspond à 50% du montant total pré calculé qui sera encaissé dès validation de votre admission est joint à la présente demande.
- Le solde à régler qui sera encaissé après le Forum à l'envoi de la facture est également joint à la présente demande

Fait à .....

Le.....

Lu et approuvé

Nom et qualité du signataire

Signature et cachet

**Tout dossier incomplet ou non accompagné des règlements ne fera l'objet d'aucun traitement et sera renvoyé à son expéditeur.**